

Monsieur le Président,

La décision de délocaliser l'Insee équivaut au démantèlement de la statistique publique. La portée de cette décision prise sans aucune concertation aura des conséquences désastreuses pour un grand nombre d'agents du secteur public. Parmi ceux-ci figurent les enquêtrices et enquêteurs pigistes, vacataires, catégorie sans statut clairement défini. Je suis moi-même l'un(e) d'entre eux, la précarité est donc mon quotidien.

Aujourd'hui, à cette précarité vient s'ajouter l'inquiétude d'une perte de revenus conséquente, à cause d'une délocalisation aussi inhumaine que coûteuse, qui prévoirait entre autre la "création" d'un pôle téléphonique à Metz (rapport Cotis-Duport du 2 décembre 2008).

Ce pôle téléphonique serait créé pour la réalisation d'enquêtes telle que "Camme (conjuncture des ménages), Tic (techniques de l'information et de la communication), emploi, loyers et charges, etc." Or ces enquêtes sont actuellement réalisées en régions par des enquêtrices et enquêteurs pigistes qui verraient leurs revenus réduits de moitié voire même pour certains réduits à néant. Sans compter que la qualité de ces enquêtes (réalisées à l'heure actuelle par des enquêtrices et enquêteurs ayant déjà rencontré les enquêtés) pâtirait d'un questionnement téléphonique seul.

Par ailleurs, comment peut-on prétendre parler de création d'emplois à propos de ce pôle ? Il ne serait que le résultat d'un transfert d'une charge de travail qui toucherait 70 postes répartis entre 140 salariés précaires, au détriment des enquêtrices et enquêteurs pigistes, qui se trouveront de ce fait dans une situation de sur-précarité voire même sans aucune ressource pour certain(e)s.

Votre décision, si elle se concrétisait, nous obligerait à "travailler moins pour gagner moins", et ce sans aucune compensation. Car faut-il vous le rappeler, la grande majorité des enquêtrices et enquêteurs n'ont aucun statut et ne peuvent prétendre accéder normalement aux droits les plus élémentaires de n'importe quel autre salarié, comme la couverture sociale (congés maladie, retraite...) ou comme les congés payés.

C'est pourquoi nous vous demandons d'abandonner ce projet.

En attendant une réponse positive de votre part,

A.....le

Signature :